



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

politique culturelle

Question écrite n° 87686

Texte de la question

M. Jean-Pierre Balligand appelle l'attention de M. le ministre de la culture et de la communication sur l'inquiétude des directeurs des lieux artistiques et culturels de Picardie. En effet, si le budget de la DRAC de Picardie a bénéficié d'une légère augmentation en 2004, suite à un « plan de rattrapage » demandé depuis 2002, il semble qu'il n'en a pas été de même pour 2005. Il lui demande de bien vouloir lui indiquer les possibilités de les rassurer.

Texte de la réponse

Afin de maintenir le dispositif qui vise à répondre au contexte régional que l'honorable parlementaire évoque avec juste raison, et malgré les effets significatifs de l'application de la mise en réserve de 5 % à laquelle le ministère de la culture et de la communication est soumis au même titre que l'ensemble des départements ministériels, la direction régionale des affaires culturelles de Picardie a bénéficié de crédits supplémentaires qui ont permis de maintenir, globalement, en 2006 un budget sensiblement égal à celui de l'exercice 2005. Le budget 2006 préserve ainsi l'aide de l'État pour la vingtaine de compagnies qui composent le « réseau Picardie », et, d'autre part, pour les scènes conventionnées dont le nombre a été porté entre 2005 et 2006 de quatre à six. En 2006 la direction régionale des affaires culturelles de Picardie a consacré au soutien à la production et à la diffusion 4 170 000 euros. Elle soutient également un réseau de diffusion jeune public sous la direction artistique de la maison de la culture et des loisirs de Gauchy, qui regroupe une dizaine de lieux gérés par une fédération d'éducation populaire. Elle soutient enfin le développement de l'éducation artistique par le conventionnement avec les collectivités. L'aide apportée par l'État en Picardie à ce programme atteindra cette année 1 000 000 euros.

Données clés

Auteur : [M. Jean-Pierre Balligand](#)

Circonscription : Aisne (3^e circonscription) - Socialiste

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 87686

Rubrique : Culture

Ministère interrogé : culture et communication

Ministère attributaire : culture et communication

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 7 mars 2006, page 2295

Réponse publiée le : 3 octobre 2006, page 10332